



Mars 2015

## BULLETIN MUNICIPAL N° 9

Site Internet : [www.saint-thome.fr](http://www.saint-thome.fr)

### - EXTENSION DE L'ECOLE ET RENOVATION DES BATIMENTS COMMUNAUX

La municipalité a engagé une réflexion autour de la réorganisation de l'école et des bâtiments communaux.

En effet, un équipement public pose toujours la question de son adaptation aux usages qui fluctuent et doit répondre aux besoins et au confort des usagers.

Le manque de surface disponible pour la mairie et la position de salles de classe à l'étage posent problème.

L'occasion de cette restructuration permettra une mise aux normes générale de :

- L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite
- La réglementation thermique en vigueur.

Il a été décidé de confier au CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Equipe) l'élaboration d'un dossier d'intentions et une étude de faisabilité. Le chiffrage estimatif global des travaux s'élève à 950 000 €HT.

Des dossiers de demandes de subventions ont été adressés à l'Etat et au Département.

Suite à la consultation d'appel à candidatures pour une équipe de maîtrise d'œuvre, 23 cabinets d'architectes ont présenté une offre. Après analyse et auditions de candidats, la Commission d'Appel d'Offres a choisi de retenir le cabinet MICHEL de Bourg Saint Andéol.

### - COMMUNAUTE DE COMMUNES RHONE HELVIE

OPERATION COMPOST GRATUIT : la Communauté de Communes Rhône-Helvie propose, à partir du 23 mars 2015 jusqu'à épuisement des stocks sur les deux déchetteries d'Alba et de Le Teil, de distribuer gratuitement du compost en provenance du centre de traitement de Bollène qui transforme les déchets verts et le bois issus de nos déchetteries, aux usagers titulaires du badge d'accès aux déchetteries.

BACS A ORDURES MENAGERES : nous constatons toujours que des usagers déposent dans ces bacs strictement réservés aux déchets ménagers, des cartons, des déchets verts...alors qu'il existe deux déchetteries sur notre territoire.

Nous rappelons également que, par mesure d'hygiène, les déchets ménagers doivent impérativement être mis dans des sacs fermés avant d'être déposés dans les bacs.

COLONNES DE TRI SELECTIF : sur l'emplacement laissé vacant suite à la démolition du transformateur, quartier l'Auche, la CCRH prévoit d'installer en avril, 4 colonnes de tri sélectif dont 1 pour la récupération de vêtements.

FIBRE OPTIQUE : La CCRH a décidé d'adhérer au syndicat mixte ADN (Ardèche Drôme Numérique) dans le cadre du déploiement sur 10 ans de la fibre optique à la maison (FTTH Fiber To The Home) pour 97 % du département de l'Ardèche.

## **- ELECTIONS DEPARTEMENTALES**

Le premier tour des élections départementales aura lieu le dimanche 22 mars de 8 h à 18 h. Chaque électeur devra présenter sa carte électorale ou à défaut une pièce d'identité. Si nécessaire, un second tour aura lieu le dimanche 29 mars aux mêmes horaires.

## **- ASSOCIATIONS**

### **ENSEMBLE & SOLIDAIRES UNRPA**

Samedi 31 mars à 14 h 00 à la salle des fêtes : belote  
Renseignements auprès de Elise MEILLON au 04 75 52 69 08 ou de Christian BOUTY au 04 75 52 78 97.

### **COMITE DES LOISIRS**

- **Dimanche 31 mai** : Vide greniers. Inscriptions 5 € pour les habitants et 7 € pour les extérieurs.

- **Samedi 8 août** : Fête votive avec pétanque en tête à tête à 9 h 00, apéritif sardines grillées, doublettes à 15 h 00, paëlla à 19 h 00 et bal. Inscriptions pour la paëlla avant le 2 août.

## **- ETAT CIVIL**

Nous avons appris la naissance le 4 février de Zakaria au foyer de Bérangère BOUVIER et de Hassan STIOUET, domiciliés quartier Chambriand. Félicitations aux heureux parents.